

duction, tant prônée aujourd'hui, du latin liturgique du moyen âge, et particulièrement de l'hymnodie, dont toute la saveur poétique s'évapore. Pour n'en pas dire plus, dans le cas présent, plusieurs passages du traducteur ne rendent pas exactement le texte original : *Ad paschalem... mensam*, — *Ut a morte nos secunda tua salvet gratia*. La *mors secunda*, incompréhensible, du reste, pour un lecteur ordinaire, aurait pu être traduite plus exactement par mort éternelle, sens véritable de l'original. On est tenté de se rappeler l'adage connu : traduttore traditore.

Parmis les œuvres présentées par l'A. je ne puis admettre l'authenticité du soit-disant sermon de s. Norbert, qui ne repose sur aucun argument de valeur, comme il a été prouvé, il y a de longues années (*Revue d'Histoire ecclésiastique*, 1923, XIX, 218-20). Je ne suivrai pas non plus le P. Petit affirmant que l'exemption du pouvoir épiscopal a compromis l'œuvre pastorale des chanoines réguliers. Les origines de cette exemption sont bien connues. Les pouvoirs de l'évêque diocésain sur le ministère pastoral des membres d'un Ordre exempt, — les Prémontrés, par exemple, — n'ont jamais été contestés. Tout autre chose serait d'admettre leur intervention dans les structures et l'activité intérieure des monastères, pour lesquels l'évêque n'est pas qualifié. Un premier pas vient hélas d'être posé dans certains ordres religieux, en sens contraire, par le sacrifice de leur liturgie propre, sous prétexte d'une pastorale accrue.

Qu'on réserve les *experimenta* multiples ou les règles fixes qui viennent d'être prescrites par l'autorité romaine quant à l'ordinaire de la messe aux célébrations avec participation du public, dans les églises canoniales, devenues parfois paroisses, comme aussi dans les églises curiales desservies par des réguliers, je n'aurais garde d'y voir un inconvénient, que du contraire ! Mais ce n'est pas là une raison suffisante pour bousculer tous les impératifs d'une tradition, propre et séculaire, dans la célébration de la messe ou de l'office *intra conventum*, sauf, — et je suis ici tout à fait d'accord, — à la ressourcer, mais comme l'ont prescrit les premiers documents promulgués, quant à la liturgie, à l'issue du Concile, d'après leurs propres usances primitives, souvent beaucoup plus authentiques que celles introduites par les réformateurs romains au XVI^e siècle.

Pl. LEFÈVRE, O. Praem.

Pl. F. LEFÈVRE, O. Praem. *L'Ordinaire de la collégiale, autrefois, cathédrale, de Tongres, d'après un manuscrit du XV^e siècle*. (Spicilegium sacrum Lovaniense, fasc. 34 et 35). Leuven 1967-1968. LVI-695 p. Vol. I : Le Temporal ; Vol. II : Le Sanctoral.

Le Professeur Pl. F. Lefèvre n'en est certes plus à son coup d'essai en matière liturgique. Parallèlement à l'importante série de ses œuvres

d'histoire (volumes et innombrables articles et recensions en des revues diverses), on peut dresser une liste, bien fournie, elle aussi, de sa production liturgique : celle-ci semble même avoir toujours joui d'une très spéciale prédilection de sa part.

Il nous avait donné déjà une étude très fouillée sur « La liturgie de Prémontré » (*Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, 1957), et avait publié « Les Ordinaires des collégiales Saint-Pierre à Louvain et Saints Pierre et Paul à Anderlecht, d'après les manuscrits du XIV^e siècle » (*Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique*, de Louvain, 1960). Cette fois, c'est dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*, qu'il édite « L'Ordinaire de la collégiale, autrefois cathédrale, de Tongres, d'après un manuscrit du XV^e siècle ». Œuvre de longue haleine, souhaitée par un chercheur qualifié, l'abbé de Corswarem, qui, avant son décès prématuré, avait dressé, en 1923, l'inventaire des documents liturgiques nés dans le milieu de l'église de Tongres, la plus ancienne des églises baptismales de la Germanie inférieure. Le chanoine Lefèvre, répondant au désir du défunt et de quelques amis, s'attela, « non sans appréhensions », nous dit-il, « à cette tâche dont l'exécution s'annonçait longue et absorbante » (p. vii). Il y mit plusieurs années, et c'est en deux imposants volumes qu'il nous présente le texte de l'ancien Ordinaire tongrois.

Ce texte fut transcrit, au cours des années 1425-1430, par un chapelain de la dite collégiale : mise au point de textes préexistants aujourd'hui perdus, nécessitée par les nombreux changements progressivement introduits, à partir du XII^e siècle, par le juridisme rubrical envahissant. Sous les alluvions ainsi accumulées, on peut dégager de nombreux éléments de l'antique « *mos romanus* », auquel se rattachait très étroitement le rite particulier de Tongres. C'est là un des côtés les plus intéressants de la présente édition.

Nul peut-être ne s'avisera d'entreprendre une lecture suivie du texte touffu de l'Ordinaire en question. Mais les chercheurs quelque peu férus de liturgie iront souvent à la recherche des particularités que l'on y trouve. A notre époque d'expériences liturgiques arbitraires, et à la veille de transformations qui feront disparaître des livres officiels eux-mêmes bien des trésors amassés et savourés des siècles durant, il est bon d'attirer l'attention sur les us et les textes antiques : cela ne peut que provoquer une salubre nostalgie de tant de valeurs qui peu à peu nous échappent... Et si, comme on peut, espérons-le, s'y attendre, on reviendra quelque jour à des pratiques liturgiques plus traditionnelles, il faudra s'inspirer de documents anciens, s'y ressourcer, sans évidemment négliger les « signes du temps », qui commanderont d'opportunes adaptations. Des ouvrages comme celui-ci pourront jouer là un rôle nullement négligeable.

Le Professeur Lefèvre a d'ailleurs voulu nous aider à profiter des données que nous fournit le vieux texte. Et cela, tout d'abord, par la substantielle Introduction qui, après nous avoir signalé les « constituantes générales » de la célébration liturgique décrite par l'Ordinaire de Tongres, relève bien des particularités intéressantes du

Temporal et du Sanctoral, par exemple l'interférence à l'époque, de la solennisation de l'octave de la Pentecôte, du mystère de la Trinité et de la fête du Corpus Christi (p. xxiv-xxvii) : on y souligne entre autres la vénération de l'Eucharistie par l'exposition prolongée des saintes espèces dans un ostensor, en dehors de la messe. Les divergences d'avec le rite romain plus récent, la concordance avec les rites qui se sont maintenus jusqu'à présent chez les Prémontrés, tout cela est soigneusement indiqué, et permet de s'en référer au texte même du document. Relevons un lapsus de minime importance. A la page xxvii, il est dit que les leçons des Matines sont, en novembre, tirées des « Petits Prophètes ». Or, il suffit de contrôler le texte de l'Ordinaire, p. 314-316, pour constater que les prophètes Ezéchiel et Daniel, deux « Grands Prophètes », sont assignés aux deux premières semaines, et que Osée (« et ille est primus minorum prophetarum ») n'ouvre qu'à la troisième semaine la lecture des « Petits Prophètes ». En parcourant le texte même de l'Ordinaire, certaines particularités du rite y décrivent nous ont frappé. Nous croyons utile de les mettre ici en relief, car elles pourront arrêter l'attention des historiens de la liturgie médiévale, qui se font trop rares aujourd'hui.

Signalons par exemple les offices se rattachant au culte de la Madone, patronne de la cité d'Ambiorix, à savoir ceux de la Conception de Notre-Dame, au 8 décembre (p. 349-352), de l'Annonciation (p. 395-398), de la Visitation (p. 452-460) : ce dernier avec octave, à l'instar des fêtes de l'Assomption et de la Nativité de Marie. Durant ces trois octaves mariales, on rencontre une curieuse antienne, citée par son incipit *Sexaginta* (p. 457, 492, 507). Notre curiosité eût été mieux satisfaite, si l'auteur nous en avait fait connaître la teneur complète, qu'il aurait certainement pu retrouver dans l'un des nombreux livres choraux de la basilique, encore conservés. Autre fête du Sanctoral, dont les constituantes semblent propres à l'église de Tongres : la Transfiguration du Seigneur, le 6 août (p. 479-481). Son formulaire est à comparer avec celui reçu chez les Prémontrés et figurant en leur bréviaire, édité en 1574 par l'Abbé Despruets, Général de l'Ordre. Il serait intéressant d'en suivre l'évolution du XV^e siècle à nos jours.

A noter également quelques cérémonies paraliturgiques en usage à Tongres, comme des chants, par des clercs costumés en anges, durant la nuit de Noël (p. 27), la venue des saintes femmes au tombeau, le matin de Pâques (p. 168), les processions banales durant l'octave de Pentecôte (p. 219), l'exposition des reliques, du 9 au 24 juillet, tous les sept ans, origine des fêtes septennales encore célébrées de nos jours (p. 468-469).

A remarquer enfin la parfaite concordance, signalée par l'Auteur, entre Tongres et Prémontré quant aux antiennes des premières Vêpres de Noël (p. 26) et de Toussaint (p. 544), ainsi qu'à celles des Laudes de l'Ascension (p. 206). Le bréviaire de Liège, imprimé en 1766, connaît aussi cette concordance, sauf à l'Ascension. On y remarque que les antiennes susdites de la Toussaint sont celles des premières Vêpres du Commun de plusieurs martyrs. On pourrait trouver ici un critère

valable pour aider à fixer les origines du formulaire de Prémontré, qui présente une parenté accentuée avec celui de Tongres. Il en résulte, en tout état de cause, que la théorie qui prétend voir une grande identité entre la célébration liturgique des églises collégiales et celle des chanoines réguliers, n'est pas dépourvue d'objectivité.

Outre la précieuse Introduction, qui nous manifeste la maîtrise de l'Auteur en matière d'évolution des pratiques liturgiques, celui-ci a dressé pour nous, avec l'acribie dont il est coutumier, de copieuses Tables, qui nous aideront à repérer sans peine dans le texte serré telle particularité ou telle pièce. La table des Incipit aurait été d'un usage plus aisé, si la classification des textes allégués (en « alleluia », « antiphonae »... etc.) ressortait plus clairement, grâce à une typographie plus distincte, ou même, peut-être, grâce à une table succincte de cette distribution.

Nous ne pouvons que remercier et féliciter l'éminent auteur du travail aride qu'il s'est imposé, et dont l'exécution remarquable sera tout profit pour favoriser l'érudition liturgique et freiner des outrances novatrices envahissantes.

Emman. GISQUIÈRE, O. Praem.

A.L. GABRIEL, O. Praem., *Catalogue of microfilms of one thousand Manuscripts in the Ambrosiana*. The Mediaeval Institute, Univers., Notre Dame. 1968. 439 pp.

Extat, uti omnes profecto norunt, Mediolani, celebris bibliotheca, Ambrosiana dicta. In qua, praeter alia, asservantur plus quam 10.000 manuscripta, quorum momentum, sub respectu scientifico, apud omnes constat. Porro, director sagacissimus ac laboriosissimus instituti Mediaevalis apud universitatem Notre Dame (U.S.A.), professor ac confrater noster hungarus, Gabriel, manuscripta illa, ope microfilms reproducta, aggregare coepit pro instituto ab ipso recto in U.S.A. Hoc iam antea in Analect. Praem. plus quam semel nuntiatum fuit.

Opus illud reproductionis iam per partem spectabilem perfectum est. In Catalogo recenter edito, prima mille manuscripta, modo indicato reproducta, describuntur. Indicatur brevi eorum contentum, addita bibliographia. Opus istud catalogale a prof. Gabriel summa cum sagacitate ad bonum finem esse perductum, omni dubio seposito, fateri debet. Adiunguntur specimina reproductionis paginarum nonnullarum, summa cum arte confectarum, manuscriptorum. Ad-dunturque in fine tres indices: index auctorum; index thematum; bibliographicum selectum.

Manuscripta de quibus in hoc catalogo agitur themata « scientifica » tractant. E quo facto probatur durante Medio Aevo extitisse in Ecclesia instituta ac bibliothecas in quibus ea quae ad scientias positivas spectant collectas esse et magna cum cura asservatas. E quo facto asseri debet culturam scientiarum positivarum in Ecclesia Medii Aevi nullatenus in genere neglectam fuisse.

J.-B. VALVEKENS, O. Praem.